

# 1000 projets CONTRE la douleur

C'est le nombre  
de projets que la  
Fondation APICIL  
a étudiés depuis  
sa création !

## FONDATION APICIL 1000 PROJETS CONTRE LA DOULEUR

Depuis la création de la Fondation APICIL en 2004, 1000 projets ont été étudiés par le Conseil Scientifique et le Conseil d'Administration et près de 600 ont pu être mis en œuvre !

L'occasion de mettre en lumière le mécénat de la Fondation et ceux qui s'engagent !

Acteur du mécénat, structure privée à but non lucratif, la Fondation APICIL accompagne et finance des projets d'intérêt général, en France. Tout cela est possible grâce au Groupe APICIL, fondateur et financeur, grâce aux membres du Conseil Scientifique et d'Administration qui œuvrent pour faire avancer la lutte contre la douleur.

**1000** projets étudiés par la Fondation APICIL,  
**1000** idées innovantes,  
**1000** équipes de professionnels en quête de solutions différentes,  
**1000** occasions d'agir contre la douleur !

Innovation, intérêt général et bien sûr, lutte contre la douleur sont les critères essentiels pour qu'un projet soit étudié !

BUDGET CONSACRE AUX PROJETS DEPUIS LA CREATION EN 2004

BILAN AU 19 JUIN 2017

**1000**  
PROJETS ETUDIES

**573**  
PROJETS ACCEPTES

**8,2**  
MILLIONS D'EUROS

La Fondation APICIL apporte son soutien et sa caution à travers un financement fléché après une étude approfondie par les Conseils, scientifique (15 membres) et d'administration (12 membres).

Ce mode d'action permet à la Fondation APICIL d'identifier les problématiques émergentes et les innovations, grâce à un circuit court et une grande proximité des acteurs de terrain.

Pourcentage du budget de la Fondation APICIL à chaque type de projet depuis 2004



**SOUTENIR LA  
RECHERCHE**

**43 %**

Chercher contre la douleur chronique, pour améliorer la prise en charge des douleurs péri-opératoires, prévenir la douleur lors des soins, connaître la physiologie de la douleur pour mieux la soulager, etc.

**FORMER  
LES PROFESSIONNELS**

**11 %**

Former les soignants pour leur permettre de développer des connaissances de la prise en charge de la douleur grâce à des techniques non médicamenteuses.

**DEVELOPPER  
LES APPROCHES  
COMPLEMENTAIRES**

**29 %**

Evaluer le changement des pratiques, par des programmes expérimentaux de prise en charge en groupes, ou encore des programmes basés sur les techniques psycho-corporelles ou des nouvelles technologies.

**INFORMER  
ET SENSIBILISER**

**17 %**

Permettre la tenue d'événements d'informations, de films, de livrets, d'outils pédagogiques à usage du grand public, des patients, mais aussi des soignants, etc.



Crédits photos : © Véronique Védrenne-Fondation APICIL

# 1000 projets CONTRE la douleur

C'est le nombre  
de projets que la  
Fondation APICIL  
a étudiés depuis  
sa création !



PROFESSEURS  
DE MÉDECINE,  
MÉDECINS,  
CHERCHEURS,  
INFIRMIÈRES,  
PSYCHOLOGUE,  
PHILOSOPHE

## Engagés !

Le conseil scientifique de la Fondation APICIL est indépendant, composé de professionnels de santé reconnus et impliqués. Grâce à l'engagement bénévole des membres qui se réunissent 4 fois par an, les projets sont choisis avec soin, au plus près des connaissances actuelles et des attentes des patients.

**Le Conseil scientifique aide le Conseil d'administration à faire sortir du lot les meilleurs projets !**

**La Fondation APICIL remercie les membres des conseils, qui depuis 2004, ont étudié 1 000 projets avec attention !**

[Composition du Conseil Scientifique, cliquez ici](#)

[Composition du Conseil d'Administration, cliquez ici](#)

## Message aux professionnels de santé



**Vous avez un projet contre la douleur ? La Fondation APICIL peut vous aider !**

La Fondation APICIL agit comme un starter. Elle aide les acteurs du terrain à développer des idées innovantes et audacieuses, répondant aux besoins des patients et nécessitant une phase de développement avant un déploiement institutionnel ou une pérennisation. »

## Un processus de sélection rôdé

Avant d'être financé et accompagné, chaque projet qui parvient à la Fondation APICIL passe par 3 étapes de sélection :

### Etape 1

Les demandes de subventions sont réceptionnées sur le site internet. L'équipe de la Fondation APICIL vérifie que le projet est éligible au mécénat et qu'il rentre dans le champ d'expertise de la Fondation : la douleur, physique et psychique à tous les âges de la vie.

### Etape 2

Après une étude approfondie des projets, les membres du conseil scientifique se réunissent, tous les trois mois, dans les locaux de la Fondation APICIL et partagent leur expertise. Entre 30 et 40 projets sont étudiés à chaque conseil.

### Etape 3

Composé de personnalités médicales qualifiées et de représentants du Groupe APICIL, le conseil d'administration, en plus de son rôle de pilotage stratégique, vote les subventions accordées, ainsi que des modalités du suivi de chaque projet.

**Pour découvrir concrètement les projets soutenus au travers des films documentaires réalisés par la Fondation APICIL, consultez le site web, cliquez ici. Plus d'actualités sur les réseaux sociaux.**

**Le Rapport d'Activité 2016 est téléchargeable sur le site, cliquez sur les liens.**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTER : **FONDATION APICIL CONTRE LA DOULEUR**

NATHALIE AULNETTE, **Directrice**  
21, place Bellecour 69002 LYON - 04 78 38 44 70

Wilma Odin-Lumetta, **Attachée de presse**  
wilma.odin@buro2presse.com - 06 83 90 25 64



En savoir plus sur les projets accompagnés [www.fondation-apicil.org](http://www.fondation-apicil.org)

@FondationAPICIL

FondationAPICIL

Fondation APICIL